



**LE CHARIVARI CANADIEN,**  
Paraitra le vendredi de chaque  
semaine.

**PRIX D'ABONNEMENT.**

**POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.**  
Un an, ..... \$ 2 00  
Six mois, ..... 1 00  
Chaque numéro, ..... 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six  
mois, payables invariablement d'avance.  
Toutes lettres, correspondances, etc., doi-  
vent être adressées **FRANCO**, à

**A. GUERARD, Imprimeur,**  
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

L'oeuvre des ciroux de Bernar-  
din Flagiaire.

**L'Economie et le Retranchement.**

**LA CONFEDERATION.**

*Nimum ne crede coloris :*  
*Il ne faut jamais juger le bois*  
*par l'écorce.*

**MANIERE DONT ELLE NOUS A ETE**

**IMPOSEE.**

[ Suite. ]

**Les Sénateurs.**

**Les edifices d'Ottawa.**

Au crime d'avoir fait fixer le siège  
du gouvernement dans une ville qui n'a  
ni présent ni avenir, qui est en dehors  
de toute voie régulière de communication,  
l'administration Cartier Macdonald a vou-  
lu ajouter celui de dépenser sans autori-  
sation des millions en edifices extrava-  
gants et inutiles. Nous disons inutile,  
car qu'allons nous faire de ces immenses  
bâtimens, maintenant que la plupart des  
départemens vont être transférés à Qué-  
bec et à Toronto, où siègeront les gou-  
vernemens locaux ?

Ces edifices, y compris la résidence  
du gouverneur, ne devaient coûter que les  
\$ 900,000 votés par la Législature. Au  
31 décembre 1862, l'on avait déjà payé  
aux contracteurs \$ 1,106,083. La légis-  
lature a voté depuis \$ 2,855 083.

De quel point de vue que nous envi-  
sageons le côté financier de la Confédéra-  
tion, nous n'y voyons que déficits dans  
les gouvernemens locaux, et surchargés  
pour les contribuables.

Nous ne pouvions soutenir un seul gou-  
vernement sans recourir sans cesse à de  
nouvelles taxes et à de nouveaux emprunts  
et la Confédération nous en donne trois.  
Nous sommes arrivés à l'extrême limite  
des droits sur les importations, nous avons  
vu s'élever les droits d'accise sur la manu-  
facture du whisky et du tabac jusqu'au  
point d'encourager toutes les hautes ma-  
nufactures; nous avons vu le gouvernemen-  
t recourir au timbre sur les billets, sur les  
actes enregistrés et sur les procès judi-  
ciaires, et les déficits annuels sous l'ad-  
ministration du plus habile financier con-  
servateur du pays n'ont pas diminué.

Il n'y a plus de ressource que la taxe di-  
recte. La Confédération nous y mène  
tout droit. Et la Confédération, ce sont  
les conservateurs qui l'ont fait.

Aux dernières réunions du parlement à  
Ottawa, les députés, comprenant la néces-  
sité pour le gouvernement de réaliser des  
économies, de faire disparaître quelques-  
unes des onéreuses dépenses d'antrefois, afin  
d'être en mesure de rencontrer les besoins  
créés par le nouvel état de choses, s'éveillé-  
rent un beau matin en se demandant s'ils ne  
pourraient point faire de l'économie.

Retraucher dans leurs traitemens, cela  
ne pouvait pas leur venir à l'idée.

Retraucher dans les mille et une petites  
satisfactions qu'ils se paient avec l'argent  
du peuple, sous forme de papeterie, d'ameu-  
blement inutile, superflu, de bains et servi-  
ces des messagers, cela ne pouvait leur ve-  
nir à l'idée non plus. Ils portaient leurs  
vues ailleurs.

Il y a là, pensèrent-ils, des employés à-  
gés, qui ont passé leur vie, usé leur santé,  
sacrifié leurs facultés au service de la

chambre pendant la session seulement et ce  
sont surtout ces infortunés frères de famille,  
les plus disgraciés de tout le personnel de  
la chambre, qui devaient recevoir les  
coups.

Jamais la première maison du pays n'a  
donné le triste spectacle de procédés d'une  
pareille iniquité.

Sans doute que l'économie, pratiquée  
dans une certaine mesure, est une excellen-  
te chose, mais il ne fallait pas, pour sauver  
quelques milliers de piastres, imposer à  
tout un pays des actes qui jamais un hom-  
me intelligent n'aurait commis dans la  
direction de ses affaires privées sans se  
mettre au ban de tous les citoyens honora-  
bles.

En règle générale, on se demande s'il  
n'aurait pas été plus convenable pour ces  
messieurs, dont la position doit faire sup-  
poser une certaine indépendance de l'outre-  
mer, de se contenter de l'honneur attaché à  
leur rang et de donner gratuitement leurs  
services au pays. Les Cicinnatus de l'an-  
tiquité sont rares de nos jours, plus encore  
dans le Canada que partout ailleurs. Aus-  
si cette prétention qui pèche un peu trop  
peut être par excès, a-t-elle dû être punie  
de côté pour accorder aux députés une  
indemnité qui leur permette de défrayer  
les dépenses occasionnées par leur séjour  
à la capitale; or il est de fait qu'une som-  
me de \$ 400 suffit amplement pour cet objet;  
et l'on peut affirmer que l'appoint attaché  
au grade de représentant du peuple est,  
pour le plus grand nombre, l'occasion de  
faire de l'argent.

La seule indemnité des députés aux  
communes, durant la session commencée  
l'automne dernier, s'élève à la somme de  
\$ 156,350,00; celle qui leur est donnée  
pour le voyage, à \$ 30,000,00 total;  
\$ 186,350,00.

L'indemnité aux Sénateurs à \$ 69,072.  
00; l'indemnité de ces derniers pour voya-  
ges \$ 28,182,40—grand total: 277,604 30.

Voilà donc une somme de 277,604 30  
prise dans le trésor public, par ceux qui  
sont envoyés au parlement pour service  
public. Qui oserait dire que cela n'est pas  
trop forte, qu'elle ne pourrait pas être réduite